

INTERVIEW PAR ITV

(Interview de Jean-Pierre Obin, auteur du rapport sur les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires, 27 mai 2005)

Pourquoi avez-vous proposé ce sujet d'étude ?

Même si ces questions n'étaient pas encore sur la place publique, nous avons reçu divers témoignages de la part de travailleurs sociaux, d'enseignants et de personnels de l'éducation sur le terrain, qui nous avaient alertés. Il y avait selon eux, un phénomène beaucoup plus large que la question médiatisée des signes vestimentaires religieux, notamment dans les quartiers populaires. En même temps paraissaient un certain nombre d'études sociologiques sur le communautarisme, l'islam en particulier, et la ghettoïsation des quartiers. Ces deux tendances conjuguées ont fait que, avant même que le président de la République se saisisse de la question de la laïcité, nous étions un certain nombre à penser qu'il y avait matière à observations et propositions dans ce domaine.

De fait, quand vous avez commencé votre étude, la question de la religion à l'école était déjà sur le devant de la scène.

La commission Stasi a rendu son rapport sur l'application du principe de laïcité dans la République en décembre 2003. Nous avons préféré laisser passer le premier trimestre 2004, au moment où la loi sur le voile était discutée au Parlement, avant de nous rendre sur le terrain. Mais justement, dans ce contexte, nous avons parfois eu du mal à faire entendre le sujet de notre étude. Un certain nombre de responsables étaient persuadés que nous ne venions que pour la question du foulard. Il fallait expliquer que l'on venait observer tous les signes et les manifestations d'appartenance religieuse, et pas seulement à la religion musulmane. Un certain nombre d'inspecteurs d'Académie, notamment, ont eu du mal à intégrer notre recherche. « Ce n'est pas la peine de venir, il n'y a pas de voile chez moi. » « Justement on ne vient pas pour le voile, il y a peut-être d'autres choses ? » « Non, non, il n'y a rien ». Mais quand ils faisaient faire une petite enquête sur le terrain, ils se rendaient compte que oui, il y avait bien eu des événements, ici ou là, qui manifestaient une appartenance religieuse de la part de familles, de personnels, d'élèves. On a soulevé une question qui était en partie déniée par l'institution.

Vous écrivez que « l'éducation nationale n'a pas vocation à la myopie », on est pourtant en plein dedans.

C'est une attitude communément partagée. Elle n'est pas unanime bien sûr mais elle est présente à tous les niveaux : recteur, inspecteur d'Académie, chef d'établissement. Elle consiste à dire : « Il n'y a rien à voir chez nous sur cette question, puisque moi-même je ne vois rien, je n'en suis pas informé. » En revanche, certaines personnes, au contraire, nous ont appelés pour que l'on aille observer leur établissement.

Est-ce réellement une volonté de ne pas voir ou une simple méconnaissance ?

Cela dépend. Les enseignants qui sont eux même parfois victimes, en tous cas témoins de ces manifestations d'appartenance religieuse, ne les ignorent pas. Mais ils n'ont pas forcément envie de les partager car ils sont souvent en difficulté devant ces comportements d'élèves.

Ces comportements sont nouveaux pour eux, ils n'ont pas ou peu été préparés à y faire face, en particulier l'immense majorité des jeunes enseignants placés dans ces établissements difficiles. Et ils sont d'autant plus réticents à en parler que la manière dont ils traitent ces questions n'est pas forcément honorable. Je pense en particulier aux professeurs qui décident de s'autocensurer sur une partie du cours, parce qu'elle est difficile à enseigner, en histoire, en sciences et vie de la terre par exemple. Quand on renonce à parler de la reproduction, du Moyen-Orient ou des croisades parce que les élèves contestent cet enseignement, eh bien on peut ne pas s'en ouvrir à ses collègues. C'est un penchant presque naturel en France, parce qu'on est dans une tradition d'isolement, de solitude de l'enseignant. Nous nous sommes donc heurtés à ce premier déni de la part des enseignants. C'est seulement au cours des réunions que nous avons organisé qu'ils ont commencé à se confier.

Chez les chefs d'établissement, il y a une grande partie d'ignorance sur ce qui se passe dans la classe. Ils n'ont jamais reçu d'instruction à ce sujet et ils n'ont pas senti la montée de la contestation des contenus enseignés. Dans tous les cas, les rencontres que nous avons organisées étaient les premières au cours desquelles les enseignants ont pu s'exprimer sur cette question des manifestations d'appartenance religieuse dans leur classe.

Enfin, de la part des recteurs et des inspecteurs d'Académie, la plupart du temps, le déni est dû à l'ignorance. Lorsqu'ils nous répondaient qu'il ne se passait rien, ce n'était pas par volonté de cacher, c'était par simple manque d'information. Eux-mêmes étant à l'époque totalement polarisés sur la question du voile. Ils connaissaient parfaitement le nombre de foulards dans leur secteur, mais ils n'avaient rien sur les autres manifestations, en particulier sur une question aussi difficile à gérer que la contestation de la nourriture proposée à la cantine scolaire. Il faut vraiment aller dans les établissements pour en entendre parler.

Qu'attendez-vous, quelles conséquences peut avoir ce rapport ?

Un rapport comme celui-là peut, s'il est suivi d'effet et en particulier d'instructions, remettre comme on dit les pendules à l'heure. Donner des orientations aux inspecteurs et aux chefs d'établissement, leur prendre conscience qu'il y a un problème, que l'institution doit s'en saisir et qu'elle doit reprendre les choses en mains pour ne pas laisser les établissements dériver sous l'emprise des événements, et de la timidité ou de la pusillanimité de certains. Former les enseignants, et en particulier les plus jeunes, à savoir affronter les contestations religieuses de leur enseignement.

On le sait bien, dans notre institution, dans l'Education nationale, il y a une forte tendance à dire que lorsqu'on ne parle pas d'un problème, celui-ci n'existe pas. Il y a une très forte peur de la médiatisation. On a tendance à cacher, à étouffer. C'est la philosophie du « surtout pas de vagues ». Il ne faut pas en parler parce que ça peut faire du tort à l'institution. Ça a été de notoriété publique à propos du voile. Avant la loi, dans certains collèges ou lycées, des consignes ont pu être données afin de trouver des « compromis » afin surtout de ne pas aller au conflit. Y compris en transigeant sur les principes.

Où en sommes-nous, près d'un an après la remise de votre rapport ?

La loi sur les signes d'appartenance religieuse a donné un coup d'arrêt symbolique très important. Beaucoup plus important que « l'éradication » de quelques dizaines de voiles, le problème n'est pas là. La République a réaffirmé avec force que l'école devait rester neutre en matière religieuse. Les débordements de la religiosité qui atteignent l'école, de même que le prosélytisme et les intimidations qui s'y manifestent et qui sont le plus souvent aujourd'hui le fait de groupes d'élèves, sont contraires à ses principes. Ils ne doivent plus être tolérés. Cela a donné un signal fort aux éducateurs, aux professeurs, aux instituteurs, aux chefs

d'établissement et aux responsables de tous les niveaux pour dire qu'on ne peut pas, ou plus, laisser faire n'importe quoi.

Je pense que ce coup d'arrêt est symbolique parce qu'il peut s'étendre à d'autres domaines que les signes religieux ostentatoires : les contestations du calendrier scolaire, l'absentéisme sélectif, les contestations des cours, l'antisémitisme, les violences à l'encontre des filles, tout ce que nous avons observé. C'est un signal important pour les personnels de l'éducation nationale pour se ressaisir et faire preuve de courage et de discernement sur cette question. Une marque symbolique que l'on ne pas tout laisser faire sous prétexte que « la société évolue ».

Mais si l'école peut donner ce coup d'arrêt, l'Education nationale ne peut pas résoudre seule le problème. Ces groupes religieux extrémistes prospèrent sur un terreau. Celui de la ghettoïsation des quartiers, de l'abandon d'une population mal intégrée soumise au racisme, au chômage et à toute une série de discriminations sociales. Au fond il y a une demande de traitement social de cette question religieuse, de remettre en marche la mécanique de l'intégration. C'est l'une des propositions que nous faisons. Cela passe par tous les départements ministériels, par une volonté politique de l'Etat, et par la conscience personnelle de chaque citoyen.

Seule, l'Education nationale pourra peut-être contenir ce problème mais certainement pas le résoudre. Cela passe par un effort de toute la nation pour intégrer les populations qui sont issues de l'immigration maghrébine, le terreau de prédilection de ces groupes extrémistes. Il y a un vrai problème en France de ségrégation de ces populations et c'est à ce problème qu'il faut s'atteler de manière politique, pas seulement éducative. Pour nous, c'est clair, l'Education nationale doit contribuer à une vigoureuse politique d'intégration, elle ne peut pas la conduire à elle seule.